



## DÉCLARATION LIMINAIRE

### CHSCT Ministériel du 4 avril 2017

Monsieur le Président,

Avant d'aborder les points de l'ordre du jour,

L'UNSA ITEFA tient à dénoncer fermement, une fois encore, l'agression dont ont été victimes quatre fonctionnaires lors d'un contrôle CODAF, dans la région Occitanie. La violence perpétrée, les menaces proférées, lors de leur intervention dans une exploitation viticole, se doivent d'être dénoncée fermement par l'ensemble de la ligne hiérarchique et au niveau politique par la ministre elle-même ! Désormais, au fil des réunions des instances ministérielles, les organisations syndicales se font l'écho et alertent sur les violences dirigées à l'encontre des agents dans l'exercice de leur mission. Pour l'UNSA ITEFA, comme pour l'ensemble des membres de ce comité, cette situation est intolérable ! Le temps s'écoule inexorablement, 14 ans sont passés entre le drame du 3 septembre 2004 et aujourd'hui, et force est de constater que la situation n'a guère évolué pour ce qui concerne la dénonciation, sans ambages, de ces agissements inadmissibles.

#### **Baisse des effectifs**

Dans un contexte de réformes permanentes conduites depuis des années sans même chercher à stabiliser nos organisations et à consolider l'existant, les résultats du baromètre social 2016 auraient du amener l'administration à s'interroger fortement sur les risques encourus à malmener ainsi ses agents et ses structures.

L'analyse des résultats du baromètre social 2016 est très révélatrice tant par le taux de participation des agents, que par leurs réponses.

#### **Celui-ci fait ressortir particulièrement que :**

- le bien-être au travail n'est pas partagé par une majorité d'agents,
- le climat social est jugé négativement,
- 62 % des agents considèrent que la qualité du travail s'est dégradée ces trois dernières années,
- 3/4 des agents estiment leur charge de travail forte ou excessive,
- 78,3 % (dont 11% quotidiennement) dépassent leurs horaires de travail pour réaliser leurs missions.

L'UNSA ITEFA relève, parmi les indicateurs, une perception inquiétante et un ressenti grave : 3 agents sur 4 indiquent que les objectifs de nos ministères ne permettent pas, ou pas suffisamment, de donner du sens à leur travail.

*Ce constat ne fait que confirmer ce que l'UNSA ITEFA dénonce régulièrement : la succession de réformes s'est traduite notamment par une diminution drastique et continue des effectifs mais aussi par des budgets rabotés sans explication prévisionnelle : le corollaire, « accrédité comme un mantra » par les décideurs n'a pourtant pas été une rationalisation et une amélioration du service public mais plutôt une création de process et de procédures, entraînant des circuits plus complexes, des agents en souffrance et des usagers en perte.*

Faut-il alors s'étonner des résultats préoccupants de ce baromètre 2016 ?

Comment dans ces conditions est-il possible de proposer dans les services territoriaux la création des comités de pilotage pour la promotion de la « Qualité de Vie au Travail » ?

Ceci s'apparente au syndrome du « pompier pyromane » : l'administration prend des décisions, qui impactent négativement les conditions de travail, mais dans le même temps déclare vouloir promouvoir la qualité de vie au travail...et recherche avec force maints labels devant le prouver !

L'UNSA ITEFA dénonce, instance après instance, mais en vain, la mise en place de cette politique illisible qui a des conséquences néfastes sur la santé physique et la charge mentale des agents. Elle met en danger la place citoyenne du service public par une remise en question permanente de la stabilité du fonctionnement et de l'organisation des services, du fonctionnement même de l'Etat.

## **Renseignements**

Pour l'UNSA ITEFA, les services des renseignements juridiques doivent impérativement garder le lien de proximité existant avec les usagers.

L'UNSA ITEFA exige fermement que l'administration prenne en compte les craintes émises par la moitié des agents des renseignements sur les risques que ce service ne devienne plus, à terme, qu'un accueil téléphonique improbable.

L'UNSA ITEFA vous alerte sur le fait que dans certaines régions, les postes laissés vacants suite à des départs en retraite, ne soient plus mis à la vacance. Pourtant, la DGT a été très explicite concernant le maintien des effectifs dans ces services.

Enfin, et au regard de ce qui précède, l'UNSA ITEFA s'interroge sur le devenir des 25 contrôleurs du travail du SIRA de Metz.

## **WIKI T**

La nouvelle application informatique dédiée à l'inspection du travail WIKI'T fusionne dans une technologie Microsoft avec trois applicatifs déjà existants au sein du Ministère du travail, à savoir CAP SITE, REDAC et RHRC.

Les premiers résultats sont amers, encore beaucoup à faire sur les attentes des utilisateurs, lourdeurs dans l'utilisation, temps de réponse excessif...

## **Etude CHSCT M**

Dans le cadre de l'étude (en cours) des membres du CHSCT M travail sur l'impact de la réforme territoriale, il avait été décidé conjointement de cibler les Pôles des DIRECCTE dans 3 régions reconfigurées, dont le Pôle C du Grand Est.

Le CHSCT M a essuyé un refus de la part du ministère des finances au prétexte que les agents « CCRF » affectés dans les pôles C des DIRECCTE sont gérés par le ministère des finances, paradoxalement le CHSCT-M Finances ne s'estime plus compétent pour ces agents ?

Pour l'UNSA ITEFA, les agents du Pôle C font bien partie des DIRECCTE et vous n'êtes pas sans savoir que pour les collègues qui sont dans cette situation « d'entre deux », ce positionnement contribue à la dégradation de leur condition de travail et génère de la souffrance au travail ; situation toujours dénoncée par l'UNSA dans les diverses instances.

L'UNSA ITEFA regrette que la DRH n'ait pas soutenu les membres du CHSCT M dans cette démarche, préférant sans doute favoriser ainsi la dégradation des conditions de travail des agents des Pôles C.

L'UNSA ITEFA vous remercie de votre attention.

